

Le programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique (EVE) vise à accompagner l'ensemble des entreprises dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental de leurs activités de transport et logistique.

Il s'appuie sur des dispositifs spécifiques destinés aux chargeurs, aux commissionnaires de transport, aux grossistes et aux transporteurs de marchandises et de voyageurs. Une plateforme d'échange de données environnementales transport permet à chaque entreprise de connaître son impact environnemental.

BILAN PROGRAMME EVE 2018 - 2024 AU TOTAL, EVE RECENSE

un engagement moyen de réduction des GES de en moyenne 2018 - 2024

Plus de 7 397 entreprises sensibilisées par les organisations professionnelles

4 0 4 entreprises engagées

Les transporteurs s'engagent 3 328

dont

Transporteurs de marchandises (TRM) et de voyageurs (TRV)

617 2711 **TRV TRM**

engagés engagés

FRET 2 Les chargeurs s'engagent

Chargeurs

Les commissionnaires s'engagent

Commissionnaires

entreprises labellisées



Créé en 2016

1041 entreprises labellisées TRM Transport éco-responsable ADEME PROGRAMME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DU **TRANSPORT ROUTIER**

Créé en 2020 94

entreprises labellisées TRV Transport éco-responsable ADEME PROGRAMME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DU TRANSPORT ROUTIER

ABE

Créé en 2023

labellisées TRM compte propre

entreprises

LABEL FRET21 Chargeurs éco-responsables Avec la participation du ENGAGEMENTS VOLONTAIRES ADEME POUR L'ENVIRONNEMENT GOUVERNEMENT TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Créé en 2022 40 entreprises labellisées FRET21

DES ENTREPRISES À L'ISSUE DE LEUR ENGAGEMENT: tCO₂e réduites chaque année

GAIN GLOBAL D'ÉMISSIONS DE GES PAR L'ENSEMBLE

(2018 - 2024)

Réduction des

114 000 tCO₂e

entreprises labellisées

'7% 3 % 15 % 7 %

Engagement de

615 500 tCO₂e

réduction des chargeurs

Engagement de

10 %

2961 000 tCO2e

Engagement de réduction

des transporteurs

75 %

90 %

réduction des commissionnaires 293 500 tCO2e

290 000 tCO₂e

10 %

TRV

90 % 2 660 000 tCO₂e

entreprises inscrites



TRANSPORT

PLATEFORME

D'ÉCHANGE DE DONNÉES

Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGF, FNTR, FNTV,

OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du Gouvernement représenté par le ministère du Partenariat avec les territoires

et de la Décentralisation, le ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques.

www.eve-transport-logistique.fr

Chiffres arrêtés au 31/12/2024











Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.







